

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 15 NOV. 2023

OBJET :

Convention de partenariat entre les communes de Loriol-sur-Drôme et Livron-sur-Drôme relative au financement d'un poste d'éducateur spécialisé

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 28

N° 2023.11.05

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 07 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Georges CASANOVA (pouvoir à A. BAROTEAUX), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Madame Nathalie MANTONNIER, Première Adjointe, informe le Conseil Municipal que la commune de Loriol-sur-Drôme propose de nous verser un financement pour couvrir un poste à mi-temps d'éducateur de prévention.

En effet, la commune de Loriol-sur-Drôme a signé une convention de partenariat 2023-2025 avec le Département de la Drôme relative au dispositif de prévention spécialisée qui assure la participation au financement de 2,5 postes de prévention pour une dotation annuelle de 87 500 € par an, sur trois années.

Cette convention identifie dans son article 4, des lieux d'intervention incluant les collèges, les espaces publics communaux, les équipements culturels et socio-culturels ainsi que les manifestations collectives des deux communes de Loriol et Livron.

La commune de Loriol-sur-Drôme dispose ainsi de deux postes à temps plein et nous propose un financement délégué pour la création d'un poste à mi-temps qui viendrait compléter le dispositif local.

Ce poste permettra de renforcer les missions exercées par l'équipe du centre social dans ses objectifs de prévention des conduites à risques, de concourir à la socialisation, de développer la citoyenneté et la vie locale, de favoriser la réussite scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes, en assurant une présence éducative et la mise en œuvre d'un dispositif de prévention spécialisée sur notre territoire.

15 NOV 2023

SLOW

La convention, ci annexée, définit et encadre les modalités de partenariat, d'intervention et de versement de la subvention entre les deux communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de financement avec la commune de Loriol-sur-Drôme ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

F. Allier



The seal is circular with the text "MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME" around the top and "26250" at the bottom. It features a central emblem with a sun, a building, and a tree, flanked by two stars.

La secrétaire de séance,

B. A.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

15 NOV. 2023